

COMPTE RENDU de la REUNION  
du CONSEIL DES SAGES  
du 13 avril 2018

Présents : Messieurs Guy DEMICHEL, Jean HVOSTOFF, Jean-Pierre LARCHEVEQUE, Christian LEMAIRE, Constant PORTIGLIATTI, Pierre PRUNETTA.

Absents excusés : Mmes Geneviève CANO, Diane DE SAINT LEGER. Messieurs Michel LESIEUR, Jeannik MARCAULT.

Début de la séance 10h.

Le Président prévient les Sages que le Maire Yvan Lubraneski demande à être présent à la fin de la réunion pour nous communiquer certains renseignements.

Aménagement sportif du bois du Paradou – La Coquetière.

Suggestions pour cet aménagement qui fait partie de l'agencement global du bois :

- Un parcours sportif avec les éléments correspondant au devis de l'ONF, auquel nous pouvons ajouter une « poutre triple bois ». Certains éléments comportant deux niveaux (adulte-enfant), ce parcours peut servir comme annexe de terrain de sports pour l'école communale.
- Une partie ludique correspondant à la demande du CME localisée près du parcours agilité déjà installé avec une balançoire et un jeu à bascule 2 places.

Si l'installation d'une balançoire entraîne trop de contrainte de sécurité, installation de 2 jeux à bascule de 2 places.

Le devis ONF apparaît comme le choix le plus judicieux quant à la conformité, le choix des matériels et les prix. L'ONF ne proposant ni balançoire ni poutre à bascule, ceux-ci peuvent être commandé à Kompan.

Trottoir rue de Cernay.

A l'interrogation de Marc Prabonnaud sur la présence d'un tuyau en fonte dépassant de quelques centimètre le niveau du trottoir à la hauteur de l'intersection rue de Cernay – rue de Boullay, Pierre répond que la dangerosité de ce tuyau a déjà été signalée par le CdS (étude de février 2017).

Rappel :

- dangerosité pour les piétons, poussettes, fauteuils roulants de certains pavés de grés posés en obliques sur le trottoir (posés il y a plusieurs années dans le but d'empêcher les voiture de se garer sur le trottoir).
- l'accumulation « poteau téléphonique – aire de stationnement » au niveau du N° 52 oblige les piétons, poussettes, fauteuils roulants à descendre sur la chaussée.

Hypothèses de travail émises par Constant, (“sans se substituer au rôle des élus“).

- Penser à l'avenir de Les Molières dans les 20 – 30 ans à venir.

- Embellir Les Molières ?

Le rôle des habitants est nécessaire et important. Faut-il réintroduire dans le bulletin municipal une page pour leur donner la parole ?

Un sujet auquel Constant tient : Les Molières, bien que faisant partie du PNR, n'appartient pas géologiquement à la Vallée de Chevreuse mais au plateau du Hurepoix, il suggère l'installation à l'entrée du village en venant de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, d'un panneau contenant le « logo » des Molières et l'inscription 1er village de l'Hurepoix.

Divers sujets et réflexions sont émis, nous les transférons à nos élus.

- Christian rapporte que des habitants se posent des questions sur l'organisation de la circulation dans Les Molières lors des travaux de l'aménagement du lotissement « Cœur du Bourg ».

- Les sages reconnaissent que l'extinction des réverbères entre 1h et 5h apporte peu de gêne aux habitants.

Ce sujet amène la conversation à l'illumination des rues pour Noël. Suggestion : ne réserver cette

illumination qu'aux places de la Mairie et de l'Eglise, mais qu'elle soit fastueuse ?

- Pierre évoque 3 points qui semblent restés en suspens:

- L'absence de réponse à la question dans le bulletin municipal « certains habitants seraient-ils intéressés par l'installation d'un terrain de boules aux Molières ? ».
- Sur l'état des chaussées, des habitants avaient signalé, suite à la publication de la Mairie de notre dernière réunion, des dégradations de la chaussée rue de l'Etang, chemin de Cernay et rue des Sources.
- Persistance d'une circulation importante sur le chemin vicinal 2 ou rue de Roussigny. C'est au niveau de son intersection avec la rue de l'Etang qu'existe un danger. Lorsqu'on descend la rue de Roussigny à partir de l'école, avant d'arriver à l'intersection avec la rue de l'Etang il faut parfois se déporter sur la gauche car des voitures stationnent à droite : c'est là le danger car nous pouvons-nous trouver nez à nez avec un véhicule venant de Quincampoix qui vire à droite souvent à une vitesse rapide, d'autant plus qu'il n'y a aucune visibilité dans l'angle (clôture assez haute) . Comment réduire la vitesse des véhicules venant de Quincampoix : panneau Stop, coussin berlinois, ..... ?

Les Sages sont à la disposition du CM pour toutes études.

11 h 30 arrivée et intervention d'Yvan.

- Proposition d'installer un terrain de Boules sur l'ancienne piscine du Paradou, actuellement transformée en bac à sable.
- Les allées autour du Paradou vont être rénovées.
- Entretien du bois et des chemin du bois : Intervention prochaine de Cofor-Ouest

Guy pose des questions sur le stationnement et le transport, sujet important selon lui.

Réponse d'Yvan : Un réaménagement de la place Target devra être fait à long terme. Une réflexion sur le stationnement place de l'Eglise doit être menée du fait de stationnement de véhicules autres que des voitures et de l'aménagement du lotissement "Cœur du Bourg".

Rappel :

Prochaine réunion avec le CME le 15 mai à 12h 30 (école communale Anne Frank).

Répondre au doodle de Jean-Paul pour la date de notre prochaine réunion avec le CM (Yvan sera présent).

Fin de séance 11h 50.

---